

# Esclavage : Nouakchott crée un rideau de fumée

Mauritanie Pour redresser son image, elle prononce des jugements. Mais biaisés et contre des étrangers.

Entretien Marie-France Cros

La lutte antiesclavagiste menée depuis 2008 par l'ONG mauritanienne IRA (Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste) – la plus active mais pas la seule organisation antiesclavagiste de Mauritanie – commence à produire des effets. Les autorités du pays, qui compte au moins 43 000 esclaves selon Amnesty international, viennent de subir une série de condamnations morales par des instances internationales. Le gouvernement du président Aziz tente donc de faire bonne impression. Il reçoit actuellement à Nouakchott la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et a annoncé son intention d'honorer Nelson Mandela. En outre, les 1<sup>er</sup> et 2 mai aura lieu à Genève une réunion du Comité de l'Onu pour l'élimination de toute forme de discrimination raciale, qui examinera son cas.

Nouakchott *“met donc en avant des condamnations pour esclavage – mais celles-ci sont beaucoup moins convaincantes quand on les regarde de près”*, indique Biram Dah Abeid, président de l'IRA.

## Toujours des étrangers

C'est en 2016 qu'est tombée la première condamnation prononcée par un des tribunaux spéciaux contre l'esclavage créés en 2014. *“Bien que les lois antiesclavagistes mauritaniennes prévoient 10 ans de prison minimum pour un tel cas, deux hommes ont été condamnés à 5 ans de prison, dont 4 avec sursis, pour avoir tenu deux femmes en esclavage depuis 30 ans. Et Tadamoun, l'agence d'Etat de lutte ‘contre les séquelles de l'esclavage’ (car le président Aziz nie qu'il existe encore en Mauritanie), a envoyé à ce procès un avocat qui a plaidé... en*

*faveur des accusés!”*, raconte Biram Dah. *“Interpellé par un parlementaire qui lui disait que l'esclavage existait donc encore dans le pays, le Premier ministre a dit que non, que les accusés étaient des Maliens”*, ajoute-t-il.

Nouvelles condamnations par un tribunal spécial contre l'esclavage en mars dernier, à Nouadhibou. *“Une femme a été condamnée à 10 ans de prison et deux hommes à 20 ans de prison. Mais de ces hommes, un était mort depuis des années, souligne notre interlocuteur, et le second n'a jamais été arrêté ni fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Et tous les trois étaient du Sahara occidental! Alors que des dizaines de dossiers contre des esclavagistes mauritaniens – dont certains proches du pouvoir – ont été déposés devant les tribunaux spéciaux. L'IRA seule en a déposé 225 et je sais que SOS-Esclavage en a déposé de nombreux également. Beaucoup de ces dossiers ont donné lieu à une incarcération des suspects mais, après une semaine, le gouvernement les a fait libérer, nous ont dit plusieurs juges”*, affirme le militant antiesclavagiste.

## Les esclavagistes seraient les Noirs

Ce 23 avril, le tribunal spécial antiesclavagiste de Nouakchott a condamné deux personnes à un an de prison ferme et une amende pour insultes à caractère esclavagiste. *“Les condamnés sont des Noirs, de l'ethnie des Soninkés, explique Biram Dah. Cette ethnie compte différentes castes, des nobles aux esclaves. Mais il s'agit d'un statut, pas d'une condition: ces ‘esclaves’ ne travaillent pas pour des maîtres, ils ont juste un statut au bas de l'échelle sociale, ce qui en fait des ‘clients’ politiques vis-à-vis des castes supérieures. Tandis que chez les Arabo-Berbères, être esclave est une condition: le maître possède d'autres êtres humains, obligés de fournir des prestations en travail et sexuelles, subissant des châtiments physiques, n'ayant pas la maîtrise de leur destin. Mais le président Aziz tente de faire croire que les esclavagistes sont des Noirs, pas des Arabo-Berbères. La sentence du tribunal de*

*Nouakchott tend à accréditer cette version. Les deux condamnés sont des dépendants du ministre de l'Environnement, Amédi Camara, un noble soninké, qui a incité ces deux personnes à dire qu'elles étaient esclaves et fières de l'être, pour donner raison à Aziz."*

#### **Militants arrêtés et battus**

Pour le président de l'IRA, ces procès ne sont donc pas une preuve que le pouvoir lutte contre l'esclavage mais un contre-feu à la détérioration internationale de son image. "D'ailleurs la répression des militants antiesclavagistes continue, voire s'aggrave, souligne-t-il. Le 6 mars, Journée contre

*l'esclavage en Mauritanie, a donné lieu à une manifestation officielle dont les militants antiesclavagistes étaient exclus. Et ce mercredi 25 avril, cinq militants ont été arrêtés et battus par la garde présidentielle pour les empêcher d'accéder à une réunion avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, alors qu'ils portaient les badges d'accès ad hoc. Je donne leurs noms (Balla Touré, Dah Bouss-hab, Abdallah Abou Diop, Jamal Samba et Khattry Rahel) parce que le pouvoir a changé de tactique pour réprimer les militants antiesclavagistes: il ne s'en prend plus aux dirigeants, parce que cela provoque des réactions internationales; il harcèle et réprime violemment les militants de base de tous les mouvements antiesclavagistes. Certains sont handicapés à vie en raison des violences subies. Aziz veut ainsi les dissuader de poursuivre les protestations."*

***"La répression  
des militants  
antiesclavagistes  
continue,  
voire s'aggrave."***

**Biram Dah Abeid**  
Président du mouvement  
abolitionniste IRA.